



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de
l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

Châlons-en-Champagne, le 4 octobre 2022

*Service Transition Energétique, Climat, Construction,
Logement, Aménagement
Pôle énergies renouvelables*

per.steccla.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr

Tél. : 03 51 37 61 55 - Fax : 03 51 37 60 01

Objet : Schéma Régional de Raccordement au Réseau des Energies Renouvelables (S3REnR) de la région Grand Est : bilan de la participation du public.

**ANNEXE : Participation du Public -
observations et propositions déposées par voie électronique**

Contribution n°1 (association - Marne)

« Notre association s'oppose fermement au projet S3REnR. En effet, augmenter la puissance de raccordement induit implicitement la multiplicité des futurs projets des énergies renouvelables. Rien que dans notre département marnais, il y est prévu 7 postes de transformation. Or, le Grand-Est et notamment la Marne sont déjà saturés de parcs éoliens et photovoltaïques et les unités de méthanisation suivent le même chemin avec des constructions exponentielles.

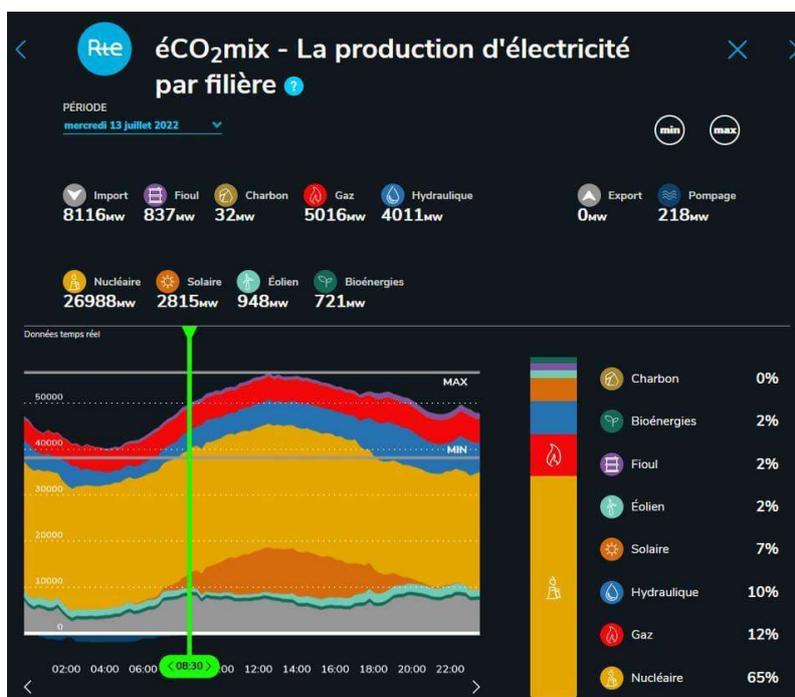
Cette année, le 13 juillet, à 8h30, la France produit 41 378 MW d'électricité dont 2% d'éolien avec près de 10 000 éoliennes. (Source RTE, voir tableau)

Faute de vent, une éolienne, c'est 100% d'énergie fossile pour compenser son manque de production, c'est un fait avéré dont les promoteurs ne se vantent pas.

De plus, pour satisfaire nos besoins, nous devons importer à nos voisins d'outre-Rhin de l'électricité à des coûts faramineux. Electricité provenant du charbon et le lignite qui compensent les faibles rendements de l'éolien industriel. On marche sur la tête !

A l'heure où l'Assemblée Nationale planche sur le pouvoir d'achat des Français, les dépenses énormissimes qui nous attendent vont créer une instabilité énergétique dans les foyers Français.

Madame, Monsieur, le doublement voire le triplement des parcs éoliens ne changera pas les faits. Les aérogénérateurs sont incapables de produire à la demande, la production dépendant du vent et non pas du nombre. Je vous prie de prendre en considération nos remarques et notre opposition à l'élaboration d'un nouveau schéma régional. »



Contribution n°2 (particulier – Marne)

« Le développement des EnR et ce particulièrement dans notre département de la Marne est en train de détruire la continuité écologique du territoire.

Sans concertation réelle avec la population, à part la propagande des promoteurs (pas d'**avis libre, préalable et éclairé**).

Sans réelle prise de conscience des effets cumulatifs de cette industrie (cf. Autorité Environnementale).

L'éolien industriel, dont la saturation est confirmée par les Président de région et de département, se poursuit avec des aérogénérateurs de plus en plus imposants et toujours aussi intermittents (!). Des espèces communes d'oiseaux ont disparue dans certain secteur (couloir de migration principal).

La méthanisation industrielle, jamais le mot molécule n'est relevé dans les études environnementales (!?) Le citoyen n'est pas informé honnêtement (processus administratifs, permis, consultation ou enquête publique). Selon certaines études, le bilan GES est négatif rien que lors du fonctionnement normal de l'unité (fuite de méthane notamment). Nos terres sont des plus en plus gavés de molécules chimique. Le non-sens des énergiculteurs.

Le photovoltaïque/solaire, sur des terres agro industriels, avec des moutons pour tondre, pourquoi pas. Mais il est dommage de voir ces panneaux couvrir d'anciennes carrières comblées d'eau (havre écologique).

Nous vivons la **6ème extinction de masse**, et il est clair que l'industrialisation de notre environnement, avec une soit disant énergie verte et vertueuse a un impact terrible (avifaune, NNI, paysage...).

Un autre modèle doit être étudié et mis en place (sol vivant, agrofesterie, frugalité énergétique...).

Pour compenser l'intermittence des EnR, on nous prédit du stockage (hydrogène, powertogas..), mais ces technologies auront comme conséquence **d'augmenter fatalement les prix de l'énergie**. C'est encore une fois le citoyen-contribuable qui se trouvera lésé, à ne plus avoir accès à l'énergie pour certain, alors que l'industriel aura ses revenus garantis par l'état (subventions).

Notre environnement (biodiversité, paysages, patrimoine), mérite de bien meilleurs égards.

Par conséquent et en connaissance de cause, **je suis contre le projet de raccordement.**

Il faudrait mieux à l'heure actuelle **STOPPER les projets et particulièrement dans la Marne**, et essayer de **compenser véritablement les dégâts déjà occasionnés et à venir.**

Nombreuses sont les études de spécialistes qui nous alertent tous ces aspects (Cérémé, CNVM, Jancovici...). L'Allemagne « exemplaire », charbon/lignite... Perte de souveraineté. (...) La liste est longue. <https://ecep51.fr/avis-de-participation-du-public-schema-regional-grand-est/>

Merci de prendre en compte mon avis, souhaitant que les citoyens s'approprient de plus en plus ses questions, vitales pour notre pays et notre bien commun. »

Contribution n°3 (particulier – Marne)

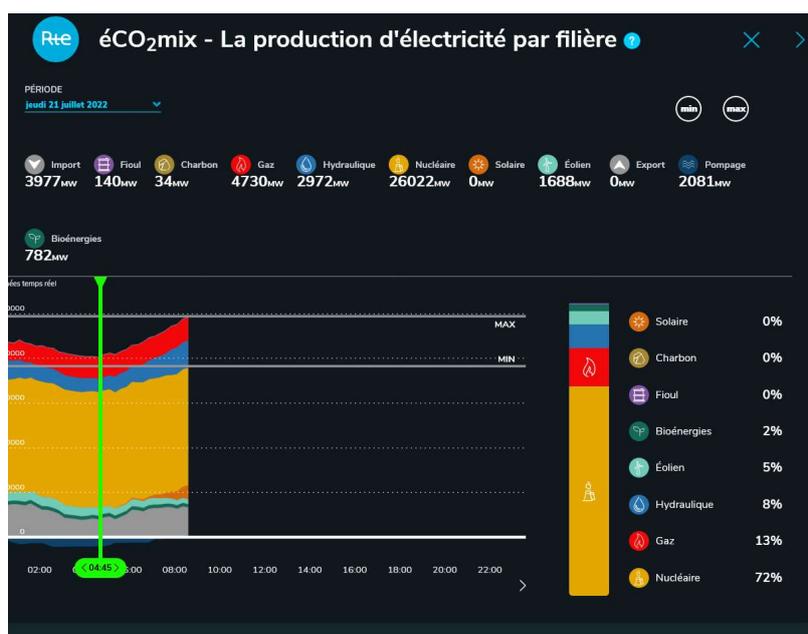
« Pour répondre à la question posée, je suis entièrement opposé à un engagement financier supplémentaire que nécessite le renouvelable dans le Grand Est, déjà totalement saturé en matière d'installation de parcs éoliens

1 Au niveau national: la gabegie du renouvelable

Comme on le sait, la généralisation du renouvelable se matérialise par un engagement de 220 Mds €, dont 105 Mds € sont imposés par la refonte du réseau rendue nécessaire par la dispersion des sources du renouvelable, tout cela au motif de l'imposition d'une énergie théoriquement verte, aussi inefficace que non pilotable: qu'on en juge par les chiffres du tableau de la production électrique de ce jour le 21 juillet 2022

- **H** Production solaire = 0%: serions-nous en hiver ??
- **H** Production éolienne = 5%

A l'évidence que ce soit les chiffres du PPE sans parler des directives présidentielles, (Discours de Belfort du 10 février 2022- cf nota ci-dessous), le doublement du nombre des éoliennes terrestres aboutirait à un scénario identique au schéma de ce jour à une production de 10% de la demande: quelles sources fourniront le 21 juillet 2025 les 90% supplémentaires? , **Sans doute le charbon cher aux écologistes.**



Production électrique de ce jour le 21 juillet 2022, source: chiffres EDF/RTE

Question: pourquoi de tels engagements financiers dans une France totalement surendettée au profit d'une énergie inefficace indépendamment des impacts négatifs forts pour ce qui est des habitants proches de ces installations? nota: *Sur l'éolien terrestre, pour apaiser les craintes, le chef de l'Etat s'engage sur un objectif qualifié de «raisonnable». La puissance installée, de 18,5 GW à fin 2021, sera doublée d'ici à 2050 et non d'ici à 2030 comme prévu jusque-là.*

2 L'énergie éolienne dans le Grand Est,

S'agissant de la biodiversité, des problèmes pour l'avifaune, des paysages la Champagne, la Marne et tout particulièrement le Sud-Ouest Marnais sont massacrés par l'accroissement anarchique et sans limite de nouveaux parcs éoliens; comme le montre le tableau ci-dessous la Marne "privilégiée" compte 5 fois plus d'éoliennes que la moyenne Française (100 éoliennes par département) et le **sud-ouest marnais 10 fois plus:**

Département	Total (en service et autorisée)	En service	Autorisées	Instruites
Marne 51	628	449	179	341
Ardennes 08	365	243	122	81
Aube 10	440	371	69	169
Meuse 55	279	248	31	50
Haute Marne 52	253	200	53	154
Moselle 57	159	138	21	54
Meurthe et Moselle 54	60	58	2	16
Vosges 88	61	35	26	11
Bas Rhin 67	13	13	0	0
Haut Rhin 68	0	0	0	0

En réalité, au regard de toutes nuisances générées tant pour le département dans son ensemble que pour les nuisances que subissent les habitants des villages impactés par les petits parcs mitant le paysage proche, la densité des éoliennes a atteint **un niveau insupportable**, d'ailleurs le 20 janvier 2022 lors du Conseil Départemental, le président de la région Grand Est, **Jean Rottner ne constatait-il pas:**

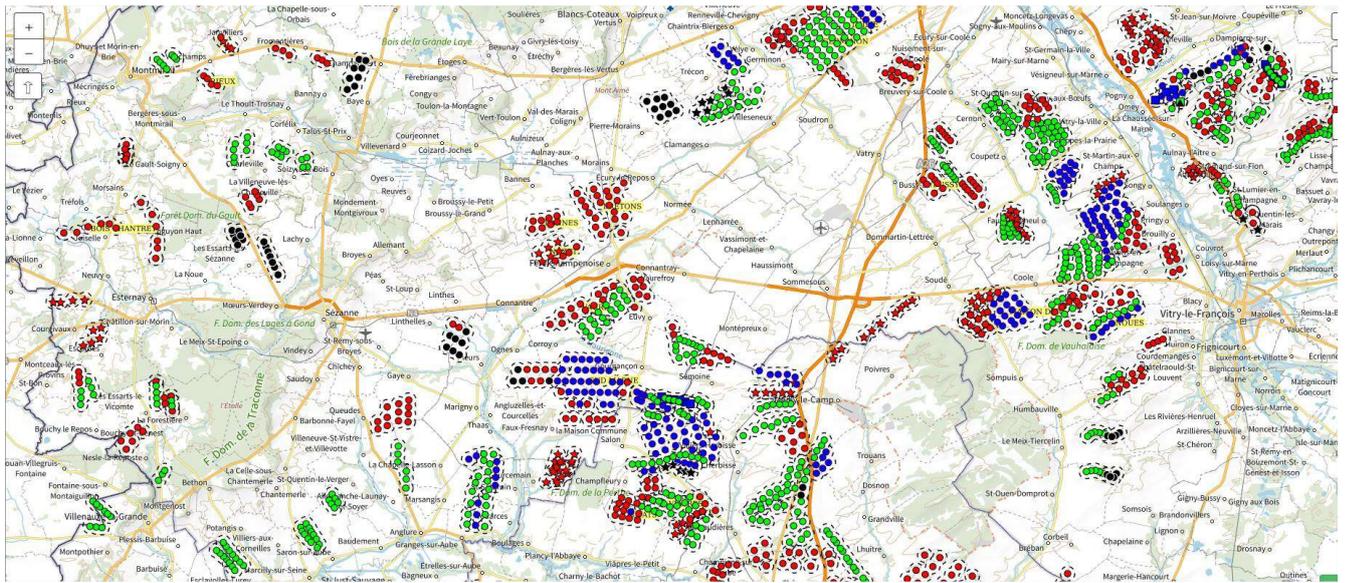


Journal l'Union du 20 janvier 2022:
compte rendu du Conseil départemental du 13 janvier 2022:

Nous sommes des lors pleinement rassurés puisque ces propos confortés par les directives présidentielles du 10 février 2022 devraient logiquement conduire à une modération de l'accroissement anarchique de l'éolien en France et plus spécifiquement dans le Grand Est et la Marne: nul doute que le **SRADDET** tiendra compte de ces **directives rendant des lors obsolète, tout investissement supplémentaire, injustifiable.**

s'agissant du réseau rendu nécessaire par le renouvelable.

Pour terminer la carte ci-dessous met en évidence l'invasion anarchique des parcs éoliens installée et futurs à court terme:



Accroissement anarchique des parcs éoliens dans le sud-ouest Marnais

En conclusion et puisque vous me donnez l'opportunité de m'exprimer, je suis totalement opposé à la gabegie financière à laquelle conduira la refonte d'un réseau de distribution d'une énergie électrique incapable de fournir à la nation une énergie dont elle aura besoin. »

Contribution n°4 (association - Marne)

« Nous sommes aujourd'hui dans une crise énergétique catastrophique et les Enr ont prouvées leurs limites d'un point de vue écologique, économique et énergétique, tant au niveau planétaire, national et surtout pour notre département de la Marne. Pour rappel les élus Marnais conscients de la saturation et du développement anarchique éolien dans notre région avec déjà 2600 éoliennes dans le Grand Est et ont exprimé leur volonté de « stopper » les installations en Champagne, soutenue par le SGV syndicat général des vigneron. Une grande prise de conscience sur les impacts sur les paysages, le tourisme, l'oénotourisme et de la valorisation de l'appellation « Champagne ».

<https://www.sgv-champagne.fr/>

<https://abonne.lunion.fr/id305745/article/2021-10-22/le-departement-de-la-marne-dit-stop-aux-eoliennes>



Fort de la désinformation et de fausses promesses, les promoteurs ont pu implanter des aérogénérateurs qui auront des répercussions graves sur la biodiversité, la faune et l'avifaune et qui obligera les agriculteurs et vigneron à l'emploi de pesticides de plus en plus importants.

<https://ecep51.fr/le-carnage-de-la-marne-eolien/>

L'urgence nationale n'est pas d'installer des énergies intermittentes en faveur d'une utopie écologique, mais bien de relancer au plus vite des installations pilotables comme le préconise le Céréme pour éviter le « blackout ». <https://cereme.fr>

Les Enr ne font qu'alimenter la spéculation au profit de compagnies étrangères et d'un lobby éolien surpuissant au détriment du pouvoir d'achat des français qui risque de nous conduire à une crise économique catastrophique.

Nous devons nous recentrer sur ce qui est utile et ce qui est futile et voir les priorités en ne gaspillant pas l'argent des contribuables.

Enfin j'espère que vous prendrez en considération ces quelques remarques et notre opposition à ce schéma régional en faveur du développement éolien dans une Marne saturée. »

Contribution n°5 (particulier)

« **Nous ne voulons pas de ce développement durable** qui en fait n'est pas si durable que cela dont nous ne saurons que faire des déchets, ni éoliennes, ni plaques photovoltaïques qui détruisent nos paysages, notre nature, faune et flore, notre tourisme, peu productives en électricité (production faible, intermittente et aléatoire) mais par contre très énergivores à leur fabrication et destruction.

Qu'avez-vous contre le nucléaire qui nous a toujours bien servi, peu coûteux et rentable ? Pourquoi ne développez-vous pas notre autonomie énergétique, ne la valorisez-vous pas ? Surtout, tout cet argent dépensé dans ces énergies "renouvelables" pourrait être utilisé dans la recherche nucléaire, vers la fusion nucléaire sans déchets radio-actifs. D'abord, nous pourrions aussi réutiliser l'énergie restante dans les déchets actuels enfouis. Qu'attendons-nous au moment où il est nécessaire de conserver notre indépendance énergétique ? En plus, pour compenser ces énergies renouvelables, vous acceptez de faire appel à des énergies fossiles très polluantes (réouverture des mines de charbon). Pourquoi ne pas refaire fonctionner la centrale de nucléaire de Fessenheim qui a été rénovée (quoiqu'il se dise le contraire) et comporte la possibilité d'installer 4 réacteurs.

En ce qui concerne les éoliennes :

- 8000 éoliennes produisent seulement 7 % d'électricité en France,
- il faut 4000 éoliennes pour remplacer un réacteur nucléaire,
- une seule éolienne ne produit que 2 mégawatt quand elle tourne,
- un réacteur nucléaire produit 1300 mégawatt avec très peu d'uranium,
- 2 réacteurs fournissent donc 2600 mégawatt pour 3 millions 400 000 foyers
- un mégawatt = un million de watt,
- combien d'éoliennes seront nécessaires pour couvrir les besoins énergétiques en France ?
- pas de vent et trop de vent = les éoliennes sont bloquées et électricité nulle.

Cependant, leur coût de fabrication répercute sur l'augmentation du prix de l'électricité.

Lors de leur démantèlement (s'il y a, car dans certains endroits, elles restent en place), il y a aussi un coût très important qui peut se répercuter sur les communes, faute de propriétaire terrien.

La même chose pour les plaques photovoltaïques : inutiles la nuit, chères et peu durables. »

Contribution n°6 (particulier - Marne)

« Je suis défavorable à l'approbation de la quote-part proposée par le projet S3renr pour les raisons suivantes:

1- En lecture de, je cite: Le financement de ces investissements sur le réseau électrique est réparti entre les gestionnaires de réseau (119,6 M€) et les producteurs d'énergie renouvelable (331,4 M€). Les dépenses à la charge des producteurs sont mutualisées au travers d'une quote-part régionale qui **s'élèverait** à 68,97 k€/MW. Ces montants **seront** ajustés préalablement à l'approbation de la quote-part unitaire par la préfète de région pour intégrer **les évolutions de coûts aux conditions économiques 2022 et l'évolution du solde des schémas sortants.**

Les termes en gras et souligné laisse entrevoir une modification (évolutive et non contraire) certaine de la quote-part ici défini à 68,97 k€/MW. Ce chiffre est donc incertain.

2- ce projet concerne des énergies renouvelables qui sont en majorités produites par des ICPE extrêmement polluantes pour l'eau comme l'air:

Méthaniseur avec épandages de digestats reconnus dangereux, développement intensif du trafic routier sur de toute petites routes, intensification de CIVE avec traitement phytosanitaires, trouble du voisinage...

Industrie animale avec près de 100 000 volailles/an sur de toute petite commune (ou l'on y aperçoit du photovoltaïque) alimentées par de l'eau de plus en plus polluée, trouble du voisinage...

Éoliennes avec bétonnage du sol de SAU agricole encourageant la précipitation des pesticides dans les nappes phréatiques, trouble du voisinage...

3-si un méthaniseur de 11 millions d'euros est amortissable en 6,7 ans, (exp: Cf dossier sas Biomarne) pourquoi une quote-part doit-elle être mutualisée par région? N'est-ce pas à celui qui se développe dans assumer individuellement les frais?

4-contrôler le développement anarchique de toutes ces sources d'énergies renouvelables tiens actuellement de l'impossible. Il faut près de 2 ans avant de stopper par des mesures administratives fermes une icpe qui ne répond pas aux exigences environnementales qui lui est imposée. En développant le réseau de support de toutes ces ICPE, on encouragera un système certes en pleine expansion mais massivement dangereux, puisque la qualité de contrôle que cela exige n'est actuellement pas là.

5-que rapportera cette quote-part a tous les petits ménages familiales à part certainement l'augmentation d'une taxe ou du kw/h ou de son abonnement, alors qu'à ce jour il ce freine et économise tout ce qui se rapporte à l'énergie? Il en subit aussi les installations néfastes sans aucune contrepartie.

Et que rapportera cette quote-part aux producteurs de ces énergies?

La différence n'est dans ce dossier absolument pas abordée.

Pour toutes ces raisons vous comprendrez mon opposition à cette dépense aberrante qui semble être publics, le tout pour favoriser 2% d'une production qui se dit verte mais qui n'hésite pas à s'installer sur des corridors boisé à restaurer défini par la trame verte ou qui déjà nuisent à nos nappes phréatiques... »

Contribution n°7 (particulier - Marne)

« Je souhaite partager avec vous de ce fait ma participation citoyenne et vous donne mon point de réflexion sur le sujet de l'énergie.

En espérant que vous prendrez considération de mon message aujourd'hui. ?

En effet il est grand temps de réagir au changement global de notre monde tel que nous le connaissons aujourd'hui mais il me semble qu'il est un peu trop tard et que les conditions climatiques vont profondément changer la donne pour les hauts responsables des nations.

Au-delà de la géopolitique des intérêts nationaux et internationaux la transition écologique est loin de faire l'unité dans le monde.

Sauf pour certains promoteurs qui n'ont aucun souci de la planète.

Je m'explique !

Ma famille et moi nous sommes installés depuis 12 ans dans la région de la marne. D'années en années nous avons vu le déploiement surréaliste d'éoliennes dans cette belle région de la champagne.

Je ne suis absolument pas contre le développement durable ! Ce qui me dérange est dans quelles conditions sont imposées ces machines.

Industrielles dans des zones rurales au détriment des populations et pour l'intérêt que de quelques personnes séduites par l'appât du gain, sincèrement Mr le préfet !!! Les éoliennes seront obsolètes dans un futur proche comme pour les Energies fossiles en raison des conditions climatiques extrêmes et de l'épuisement des ressources mondiales.

Alors oui il est grand temps de se pencher sur le problème de l'énergie et bientôt de l'eau qui est menacée elle aussi de devenir

La cible de l'installation de méthaniseurs qui jaillisse partout dans notre belle campagne !!!!

Mais de grâce pour nos enfants et les générations future soyez intègre dans vos choix quand vous parlez de l'intérêt général.

Soyez sincère, au lieu de décider que pour l'intérêt de quelques un.

Je conclurai par ceci, je ne crains pas la mort elle me fauchera tôt ou tard, comme nous tous, la vie est plus forte que la mort.

Et j'ai confiance en ceux qui se battent pour un monde meilleur plus juste en paix et les femmes et hommes qui donnent leur vie pour notre liberté.

Vive la république vive la France »

Contribution n°8 (particulier)

« Mon avis est clair : ça suffit ! C'en est trop !

Pourquoi les autres régions ne prennent pas leur part dans cette croissance des enr ?

C'est inadmissible et insultant

Déjà entouré de nombreuses éoliennes, je quitterai cette région dès que je pourrais »

Contribution n°9 (particulier)

« Mon avis est totalement négatif, quelle aberration de vouloir encore laisser de la place disponible pour des éoliennes industrielles qui n'apportent absolument RIEN au changement climatique à cause de leur mariage forcé AVEC LE GAZ.

Quand les gens comprendront cela, ils se réveilleront... un jour!

De plus cela ne produit pas assez pour un pays comme le nôtre ajoutez 1000 éoliennes et vous n'aurez pas l'équivalent d'un réacteur nucléaire pilotable et réglable.

Arrêtons la gabegie de l'éolien qui de plus détruit LE CADRE DE VIE des milliers de français, notre balance commerciale (importations massives), consomme trop de métaux (pics de production) pour le bénéfice d'une petite minorité qui se goinfre même pendant les périodes difficiles pour tous le français, et à notre détriment »

Contribution n°10 (association - Marne)

« Je soussigné Monsieur Claude LECOMTE Président de l'association P.P.E.51 (Protection des Paysages et de l'Environnement dans le 51) demeurant au 6, place de l'Hôtel de Ville 51120 SEZANNE, déclare que son association s'oppose formellement à ce projet s3renr qui concerne également notre Grand Est pour les motifs suivants :

Coût exorbitant de 105 milliards d'euros directement payé par les consommateurs d'électricité français.

Absurdité de ce projet qui ne sert qu'à raccorder principalement des parcs éoliens qui ont une production d'électricité médiocre répondant actuellement au besoin de fourniture d'électricité des Français que de 3 à 6 % pour les 10000 éoliennes déjà installées.

Dépense colossale qui va continuer à alourdir les contraintes du pouvoir d'achat des Français et favoriser le basculement de nombreux ménages Français dans la précarité énergétique. »

Contribution n°11 (particulier - Aube)

« A ce jour le programme de déploiement de l'éolien en France ne répond pas à une volonté écologique mais uniquement politique. Les différentes directives européennes qui se sont succédées d'une part depuis la décision prise d'interconnecter les réseaux européens entre eux et d'autre part de répondre aux souhaits de libéraliser le marché de l'énergie en France et en Europe, ont conduit à des aberrations comme celle notamment d'indexer le prix de l'électricité sur le prix du gaz naturel lui-même lié à celui du pétrole;

Nous constatons à ce jour les limites d'un système centralisateur et technocratique caractérisant les institutions européennes et cela concerne toute la filière énergétique à commencer par l'éolien mais nous y reviendrons;

Concernant le domaine de la production d'énergie (et transport) a souffert d'absence totale de vision globale des besoins domestiques conduisant notamment l'état français, actionnaire d'EDF à 85, à offrir jusqu'à 40% de la production française sur le marché européen pour entretenir un semblant d'économie de marché et offrir à bas cout des capacités de productions à d'autres pays qui sont soient "non producteurs" ou "pollueurs" comme c'est le cas de l'Allemagne qui a stoppé son programme nucléaire mais actionne le levier des centrales à charbon en période de pointes ou quand le robinet du gaz naturel commence à se tarir.

Alors pourquoi la France devrait poursuivre un plan effréné de développement de l'éolien lorsqu'on sait que:

> **la production ne représente que 8% environ** des Twh produits et que cela n'empêche pas d'allumer les vieilles centrales thermiques à flamme (alors que les hydrocarbures sont hors de prix actuellement) ou cycles combinés gaz comme c'est le cas actuellement. Source : eco2mix -RTE

il serait préférable d'investir dans la marée motrice ou l'hydraulique qui ont beaucoup plus d'atouts et produisent bien plus que l'éolien;

> **une aberration écologique** : ce sont pas moins de 500m3 de massifs béton nécessaires à l'installation de mats de 106 m (standards actuels). Les derniers textes sur le sujet obligent bien souvent les communes à "mettre la main à la poche" au terme des contrats de concessions à hauteur de plusieurs centaines de milliers d'euros pour remettre les terrains en état et cela sans parler de l'état des sols seulement nettoyés sur 2m (partie visible de l'iceberg) ce qui garantit une pollution des sols sur plusieurs mètres carrés et en profondeur; dans ce cas ou est l'écologie dans tous ça?

Concernant la Champagne Ardenne et plus particulièrement la zone des lacs de la forêt d'Orient, il faut savoir que le couloir de passage des oiseaux migrateurs (zone protégée et touristique) est directement concerné par les projets de développement de **CLEREY, VERRIERES, MONTAULIN, FRESNOY LE CHATEAU et quelques autres communes**. Comment peut-on laisser de tels édifices bruyants et dangereux pour la faune s'installer là et de surcroît à très faible proximité des habitations comme le mât d'essais positionné à moins d'1Km des premières habitations?

> **une défiguration des paysages** de nos campagnes et une pollution sonore insupportable avec des risques avérés de traumatismes sonores chroniques mêmes à 35 décibel; Ce point pourra s'avérer être un point important à tenir compte car impactant la santé publique;

> **les Mwh produits sont en grande partie envoyés hors des frontières françaises** au travers des interconnexions européennes. A quoi bon installer des éoliennes en France si les Mwh produits quittent le territoire? Pourquoi en installer dans mon village,

Bref vous l'aurez compris **RIEN** ne plaide pour l'installation de mâts éoliens et encore moins dans nos territoires touristiques et ruraux de la zone des lacs de la forêt d'orient connus des amateurs d'oiseaux comme des ornithologues aguerris.

Encore quelques mots sur le sujet:

Comme chacun le sait, il n'est pas encore possible de stocker l'électricité et ce malgré quelques expérimentations encore loin d'être abouties.

Les caractères intermittents et aléatoires du vent, interdisent de pouvoir compter sur celle-ci pour satisfaire les besoins de pointe évoqués plus hauts ce qui signifie que nous aurons toujours recours à des produits dérivés du pétrole ou charbon qui sont émetteurs de bcp de CO2

En France, Les éoliennes fonctionnent à équivalent pleine puissance qu'environ 20% du temps pour 80% de nucléaire (*même en période de révisions décennales ou autre*), donc 4 fois plus. Pour autant les couts d'installation et de maintenance seront à terme équivalentes entre nucléaire et éolien avec une production 4X moindre et une durée de 2 à 3 fois moins que le parc nucléaire; L'éolien est un arnaque écologique qu'il convient de dénoncer et de combattre;

merci de votre attention et merci de contribuer à ne pas faire aboutir ce projet dans nos territoires ».

Contribution n°12 (particulier - Marne)

« Le PCAET vise à préserver notre environnement et notre cadre de vie...

- Non les éoliennes et leur raccordement n'apporteront pas les « solutions » attendues (ex de l'Allemagne en pleine crise énergétique à cause de ces mêmes choix), mais nous rendront dépendants des énergies fossiles et des pays producteurs de gaz.

- Non les éoliennes ne sont pas « belles » ni agréables à regarder et ces gros hachoirs à oiseaux et à chauves-souris défigurent déjà nos beaux paysages marnais et font dégringoler la valeur des biens immobiliers, tellement que nos maires et les agents immobiliers taisent la potentialité des nouveaux projets éoliens de peur de ne pas conclure les transactions.

- Non les éoliennes ne sont pas vertes, mais très polluantes. En amont par l'extraction (terres rares, métaux,...) et par la bétonisation des sols, mais aussi en aval par le rejet de ces éléments dangereux dans les sols et les fuites de courant occasionnées par le transport de cette énergie.

- Non le public et les riverains ne sont pas correctement consultés, ni informés car qui peut se permettre en travaillant 39 h par semaine de passer ses soirées et ses week-ends pour décrypter tous les documents, les informations et les non-dits contenus dans les centaines de pages que comporte chaque projet ? Qui peut enfin se permettre de prendre sa journée ou sa demie journée pour chaque réunion proposée la plupart du temps sur le temps de travail alors que ni les porteurs de projet, ni la commune, ni les représentants au niveau préfectoral ne tiendront finalement compte dans la plupart des cas de l'avis des riverains, voulant par tous moyens faire aboutir ces projets ? Il faudrait déchiffrer chaque ligne, décrypter chaque article de loi. Tout le monde n'est pas juriste, ni ingénieur, ni ne siège à l'Assemblée...

- La Marne peut encore se prévaloir d'un paysage préservé (enfin plus partout!), la France était prisée des touristes pour ses paysages, son patrimoine et son histoire. Mais un château, une église ou un petit village entouré d'éoliennes c'est forcément moins touristique ! Pensez-vous que les touristes viendront visiter les éoliennes françaises, alors qu'ils trouvent déjà Paris dégouttant ?

- Enfin pourquoi la Marne devrait à elle être saturée d'éoliennes afin de produire la monnaie d'échange dans le cadre des projets gouvernementaux de l'énergie parce que ...de par l'installation débridée d'éoliennes, nous deviendront dépendants des pays producteurs de gaz ?

Non je ne souhaite pas voir aboutir ce projet de raccordement. »

Contribution n°13 (particulier - Aube)

« **Nous ne voulons pas de ce développement durable** qui en fait n'est pas si durable que cela, ni éoliennes, ni plaques photovoltaïques qui **détruisent nos paysages, notre nature, faune et flore, notre tourisme et son économie**, peu productives en électricité (production faible, intermittente et aléatoire) mais par contre très énergivores à leur fabrication et destruction.

Ces installations **détruisent les capacités d'attractivité du territoire** ainsi que la **qualité des relations entre ses habitants** pour un résultat très faible et aléatoire.

Pour preuve, la **production des éoliennes** (quelques pourcents) et les résultats des **élections législatives dans l'Aube** et l'émergence du **Rassemblement National** qui est le seul parti ouvertement contre ce type d'installation.

Cela est très dangereux et peut conduire à des **réactions extrêmes et violences** si aucune inflexion ne se produit.

De plus, au temps du développement durable et de la souveraineté, ces énergies, dont les équipements sont quasi intégralement importés, conduisent la France vers une dépendance énergétique totale et donc l'opposé du résultat escompté.

En effet, le fonctionnement alternatif de ces équipements conduit à l'utilisation massive de gaz et autres énergies fossiles importés pour assurer une production continue nécessaire à notre économie... C'est un comble ! Surtout en ces temps de tension avec la Russie !

Quant à **l'impact environnemental**, celui-ci est **catastrophique**, le gigantisme croissant de ces machines et leur nombre ont un impact totalement dévastateur sur la faune et la flore à court, moyen et long terme comme cela est déjà prouvé par de nombreuses études.

Aller contre tout cela conduit à l'émergence de forts reproches que font et feront les nouvelles générations ajoutant encore des **tensions intergénérationnelles** à un contexte déjà très tendu.

Aussi, il devient très urgent de structurer la mise en place d'un plan énergétique en ne plaçant aucunement ce type d'énergie au cœur d'un dispositif qui s'avèrerait structurellement instable et ne pouvant répondre à la problématique de fond tout en risquant de **créer un terreau pour des relations dégradées de la population.** »